

## FIDELITE A L'ENTREPRISE EN 2021

(C.C.T. CHIFFONS DU 26/06/2019 – CHAPITRE VII/ART 12 - ACCORD NATIONAL 2019 – 2020)

- \* OCTROI D'UN JOUR D'ABSENCE REMUNERE EN 2021 (10 ANS D'ANCIENNETE)  
où
- \* OCTROI DE DEUX JOURS D'ABSENCE REMUNERES EN 2021 (15 ANS D'ANCIENNETE)  
où
- \* OCTROI DE TROIS JOURS D'ABSENCE REMUNERES EN 2021 (20 ANS D'ANCIENNETE)

### MODELE DE DECLARATION GLOBALE

Nom & prénom de l'ouvrier/ouvrière	Numéro du Registre National	Date de la <u>dernière</u> entrée en service	Jour d'absence pour ancienneté Date en 2021	Salaire brut à 100 % <= <i>salaire jour férié payé</i> > (charges sociales <u>exclues</u> )  EUR
Total * =				

*L'employeur <cachet, signature et nom du signataire>*

Cachet
--------

Signature :

Nom du signataire :

\* Montant à reprendre dans la case A du formulaire demande de remboursement